

Investir dans l'armement est un peu moins tabou chez les banquiers privés

L'Echo – Wouter Vervenne - 30 avril 2025

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

<https://www.lecho.be/dossiers/private-banking/investir-dans-l-armement-est-un-peu-moins-tabou-chez-les-banquiers-prives/10604700.html>

Face à l'évolution du contexte géopolitique et aux sollicitations de leurs clients, KBC, Belfius, Delen Private Bank et Deutsche Bank ont décidé d'assouplir, ou envisagent de le faire, leurs politiques d'investissement dans les entreprises de défense.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les projets des pays européens d'augmenter considérablement leurs investissements dans la défense ont poussé les banques et les gestionnaires de patrimoine à **repenser leur stratégie d'investissement** à l'égard de ce secteur. Mais **l'excellente performance boursière**, ces derniers mois, des entreprises actives dans ce segment autrefois ostracisé est également, à n'en pas douter, un argument au moins aussi convaincant.

Ainsi, les institutions financières se demandent s'il n'est pas temps désormais de consacrer une partie (ou une plus grande partie), des portefeuilles de leurs clients fortunés aux actions et obligations des entreprises fabriquant des armes et des munitions.

Une question tout de même moins simple à résoudre qu'il n'y paraît, surtout à l'heure où la demande pour des investissements durables ne cesse de croître, du moins jusqu'à un passé récent. Les investissements ESG, synonymes de respect de l'environnement (E), de responsabilité sociale (S) et de bonne gouvernance (G), tendent souvent à exclure les entreprises produisant des armes et des munitions.

Pourtant, les investisseurs sont aujourd'hui davantage enclins qu'il y a quelques années à étoffer leur portefeuille de placements de ce type. "La situation géopolitique actuelle suscite un intérêt croissant pour le secteur de la défense parmi nos clients", observe BNP Paribas Fortis. Delen Private Bank et la Deutsche Bank indiquent recevoir de nombreuses questions de la part de leurs clients, tandis qu'ING note une augmentation claire de cet intérêt. "**La majorité de nos clients estiment que nous devrions investir davantage dans la défense**", souligne **Delen Private Bank**. Cependant, BNP Paribas Fortis rappelle qu'il existe aussi des clients qui préfèrent éviter ce secteur.

Armes controversées

KBC, Belfius et Delen Private Bank ont récemment revu leur politique d'investissement pour les portefeuilles qu'elles gèrent au nom de leurs clients. Deutsche Bank envisage de faire de même, tandis qu'ING affirme réexaminer régulièrement ses directives.

Ces banques tracent cependant **une ligne nette entre les armes conventionnelles et celles dites controversées**. Elles augmentent leurs investissements dans des entreprises fabriquant

des armes conventionnelles, comme les chars, mais s'abstiennent de financer des armes souvent proscrites par des traités internationaux. On pense à cet égard aux **armes à sous-munitions** (ces bombes qui se fragmentent, en chutant, en plusieurs petites bombes), les **mines antipersonnel**, ainsi que les **armes biologiques et chimiques**. Parfois, cela inclut aussi les armes contenant de l'uranium appauvri ou du phosphore blanc, utilisé dans les bombes incendiaires.

Pour Belfius, à la différence de KBC ou de Delen Private Bank, investir dans une entreprise produisant des armes nucléaires est parfois considéré comme acceptable.

Belfius et Delen Private Bank s'appuient sur la **loi Mahoux de 2006**, qui interdit le financement d'entreprises impliquées dans la production, l'utilisation, la réparation ou la vente de mines antipersonnel et de sous-munitions. Cette interdiction légale ne s'applique pas aux fonds d'investissement dont la stratégie consiste à suivre un indice boursier ou obligataire spécifique.

S'agissant des armes nucléaires, chaque banque adopte une approche différente. Belfius autorise les investissements dans les entreprises tirant des revenus de la production ou de l'entretien d'armes nucléaires, à condition que leur siège soit situé dans un pays membre de l'Otan. "Bien que les armes nucléaires partagent certaines caractéristiques avec les armes controversées, l'Otan les considère comme essentielles pour la dissuasion", explique la banque publique. À l'inverse, KBC et Delen Private Bank excluent tout investissement dans des entreprises liées à la production ou à l'entretien d'armes nucléaires.

"Nous avons fait preuve d'une grande prudence pendant des décennies, mais en mars 2024 et mars 2025, nous avons décidé d'adapter notre politique pour le secteur de la défense aux besoins qui ont changé fondamentalement", déclare KBC. La banque propose désormais deux types de portefeuilles pour ses clients. Dans les **fonds conventionnels**, les armes traditionnelles, telles que les drones et les systèmes radar, sont autorisées. En revanche, les **variantes d'investissement responsable** appliquent une tolérance zéro tant pour les armes conventionnelles que controversées.

Liste noire

KBC refuse d'investir dans près de 200 entreprises impliquées dans la fabrication d'armes controversées. Parmi ces entreprises, on retrouve des géants tels qu'Airbus, Bayer, Boeing, Rheinmetall, Safran et Thales.

En 2024, Delen Private Bank a décidé de revoir sa politique d'exclusion concernant certains acteurs de la défense. Désormais, **les entreprises produisant uniquement des armes conventionnelles ou possédant des contrats militaires sont acceptées**. Cependant, celles dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient de la vente d'armes aux civils, ainsi que celles impliquées dans des armes controversées, restent en dehors de son univers d'investissement.

1,3%

Le secteur de la défense et de l'aéronautique représente environ 1,3% des actifs sous gestion chez BNP Paribas Fortis.

Industrie durable

De son côté, Deutsche Bank s'apprête à ajuster ses lignes directrices pour les portefeuilles ESG: "**Le gouvernement allemand a adopté récemment une stratégie qualifiant l'industrie des armes conventionnelles de durable.** Par conséquent, la banque prévoit de réexaminer les restrictions d'investissement pour ces armes dans la gestion discrétionnaire des portefeuilles ESG, où la banque prend les décisions d'investissement sans l'intervention du client."

Quant à BNP Paribas Fortis, elle maintient son cap et indique que le secteur de la défense et de l'aéronautique représente environ 1,3% des actifs sous gestion. **La banque suit de près 17 entreprises de défense, parmi lesquelles Rheinmetall, Safran et Thales.** Notons que dans ses portefeuilles durables, le secteur de la défense est écarté.

Gestion discrétionnaire

Chez Degroof Petercam, la ligne de conduite ne change pas non plus. "**Les investissements dans le secteur de la défense sont permis dans des portefeuilles discrétionnaires, sauf les entreprises proscrites par la législation belge.** Nous avons une préférence marquée pour les entreprises de défense européennes."

Les restrictions que les banques s'imposent ne s'appliquent souvent pas aux clients qui gèrent eux-mêmes leur portefeuille. KBC souligne que sa liste noire d'entreprises exclues ne concerne pas les transactions effectuées par les clients sans le conseil de la banque.